

Image not found or type unknown



Urgent victime d un mariage gris

Par **nanou29**, le **26/03/2010 à 02:33**

Bonjour, rnje voudrais savoir comment faire pour annuler mon mariage en france rnMariée a tunis en mai 2009, sans ccm, maman d un nourisson rnVictime d un mariage gris, il est encore la bas rnQuelles sont les demarches a faire???

Par **pascale**, le **26/03/2010 à 12:40**

bonjour, rnrsi il n'y a pas transcription dans les registres français, votre mariage n'est pas reconnu en france et il faut l'annuler en tunisie.rnrncordialement